



RAPPORT ECONOMIQUE ET SOCIAL

F.N.A.R.

(Fédération nationale des artisans et petites entreprises en milieu rural)

ANNEE 2011

1. Le marché des agroéquipements, vu par les constructeurs

■ A la suite d'une baisse significative de l'activité en 2009 et 2010 (-17,4 %), le marché français des agroéquipements est reparti à la hausse en 2011 (+ 34,7%). Ce résultat se rapproche de celui de 2008 reconnu comme une excellente année.

La production française a augmentée de 36,2% à 3,74 milliards d'euros. Cette reprise s'est effectuée dès le premier semestre 2011 et s'est poursuivie sans à-coups sur le second. La production de tracteurs a progressé plus rapidement que les autres familles de produits et pèse 35% du total de la production française en 2011. Les exportations totalisent 2,60 milliards d'euros en hausse de 20,2%. Les importations en 2011 s'élèvent à 3,45 milliards d'euros en progression de 22,1%.

La production française est destinée au marché français à hauteur de 38%, aux pays de la zone euro pour 39% et 24% pour le reste du monde.

L'année 2010 avait été marquée par un net ralentissement des commandes ; le marché français étant resté calme jusqu'à l'automne. Sur la fin de l'année, l'évolution des prises de commandes s'était alors améliorée de façon régulière. Depuis, la remontée des cours des céréales, amorcée en 2010, la stabilisation du cours du lait et les bonnes perspectives en betteraves et pommes de terre ont favorisé les investissements en grandes cultures et en production laitière.

Après une année 2010 longtemps morose, marquée par une baisse importante des principaux segments de marchés pour la deuxième année consécutive, 2011 se caractérise donc par une reprise d'activité dans la plupart des secteurs :

- tracteurs standards : en hausse de 21,8% (38 133 unités),
- moissonneuses-batteuses (campagne 2010/2011) : +23% (2008 unités),
- ensileuses automotrices (campagne 2010/2011) : + 23% (296 unités),
- presses, fenaison (campagne 2010/2011) : +40% selon les catégories de presse,
- travail du sol : +15 à +60% selon les familles de matériels, +35% en moyenne,
- protection des cultures : chiffres non communiqués mais stables, la période ayant favorisé le déstockage des matériels tant neufs que d'occasion chez les distributeurs,
- matériels de traite et équipements pour l'élevage : chiffres non communiqués mais activité en développement,
- machines à vendanger : : + 6,7% (446 unités),
- véhicules agricoles de transport (remorques, bétailières, ...) : +1,3% (7698 unités), sauf épandeurs organiques (-2%)

Perspectives 2012 :

Selon les représentants de la filière des agroéquipements, les professionnels sont confiants et tablent sur la poursuite de la reprise du marché en 2012.

Le niveau des carnets de commandes du premier semestre 2012 confirme le maintien positif de l'activité globale qui devrait se stabiliser sur un palier haut. Les industriels prévoient un marché français stable pour 2012 à 4,50 milliards d'euros.

Pour autant, la visibilité reste faible et des tensions sur les marchés ne sont pas exclues, bien que la confiance semble retrouvée sur les marchés les plus variables, comme dans l'élevage lait ou viande. De plus, les incertitudes sur la réforme de la PAC 2014 et les aléas du contexte économique international sont autant de facteurs sensibles pouvant freiner l'activité.

2. Situation du secteur de l'artisanat rural

■ Dans un contexte marqué par la reprise de marchés agricoles après deux années orientées à la baisse, 2011 est dans l'ensemble une année satisfaisante pour le secteur des entreprises artisanales. Mais comme chaque année, il y a lieu de rappeler que les résultats présentés recouvrent des réalités diversifiées selon les régions en fonction des crises structurelles qui peuvent toucher chaque type de production agricole et affecter en conséquence le revenu spécifique de chacune.

Globalement donc, dans la distribution et la maintenance, la moitié des chefs d'entreprise a constaté une reprise à la hausse de leur activité, notamment grâce au déstockage du marché de l'occasion qui reste une préoccupation majeure en raison du besoin de financement qu'il génère.

Les années 2009 et 2010 étaient caractérisées par la baisse du chiffre d'affaires de près de 70% des entreprises, (- 10 à - 20%). 2011 voit donc le retour de la confiance : 50% d'artisans ont connu une stabilisation de leur activité vente (matériels, pièces détachées, accessoires) et 30% une augmentation de celle-ci. En maintenance, l'activité des ateliers est soutenue pour 70% des entreprises.

En 2011, l'un des principaux sujets d'inquiétude des entreprises artisanales de la profession fut une fois encore, la réduction des délais de paiement, pour ce qui est des commandes de pré-saison.

2011 fut la dernière année d'application de l'accord dérogatoire aux délais de paiement légaux applicable au secteur, une année nettement caractérisée par un changement dans les comportements d'achats de matériels des distributeurs et qui tend à remettre en question le modèle économique des « commandes de pré-saison » antérieurement pratiqué dans la branche.

En effet, suite au contexte économique et agricole tendu des années 2009 et 2010, et pour éviter que la réduction des délais de paiement pratiqués par les constructeurs n'affaiblisse davantage leur trésorerie et menace leur pérennité, nombre d'entreprises artisanales de la filière ont plus ou moins renoncé à continuer de pratiquer les commandes de pré-saison. Elles se sont contentées de passer leurs commandes au dernier moment, à la veille de l'ouverture de la saison, voire « au fil de l'eau » en fonction des commandes clients.

Il s'en est suivi diverses perturbations dans la chaîne de production et d'approvisionnement, au risque en finalité de n'avoir qu'une offre appauvrie à présenter à la clientèle en magasin. Pour certaines petites entreprises ne disposant pas de relais bancaire, ce fut le prix à payer pour préserver au mieux leur trésorerie pendant les mois de morte saison.

L'inquiétude reste d'actualité dans l'attente de ce qu'il surviendra de la tentative du secteur de reconduire un nouvel accord dérogatoire à partir de 2012.

■ **Effectifs** : sur la base des derniers chiffres officiellement publiés qui datent de 2007 (*source : statistiques Ministère des entreprises*), les effectifs 2011 sont estimés comme suit :

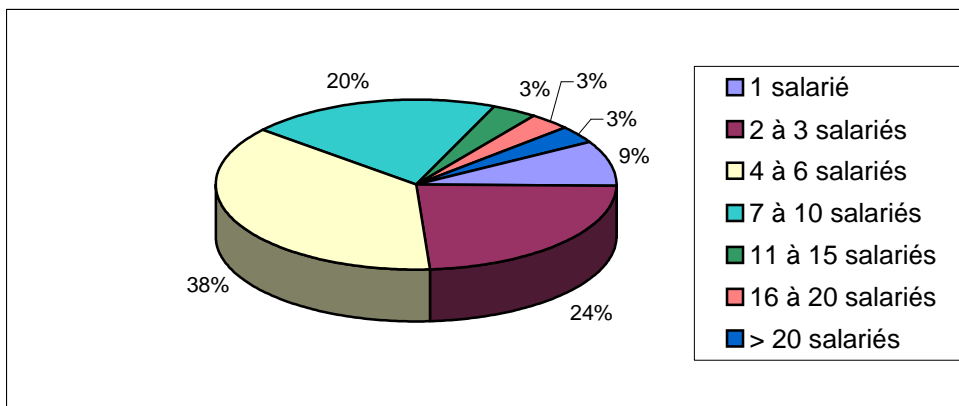
- le nombre d'entreprises artisanales en réparation, installation et fabrication de matériels agricoles et d'espaces verts serait compris entre 2000 et 2500 entreprises employant 10000 salariés et réalisant un chiffre d'affaires de 2 milliards d'euros,
- le nombre d'entreprises artisanales en maréchalerie serait de 1200 entreprises employant 500 salariés et réalisant un chiffre d'affaires de 100 millions d'euros.

RAPPORT SOCIAL F.N.A.R.

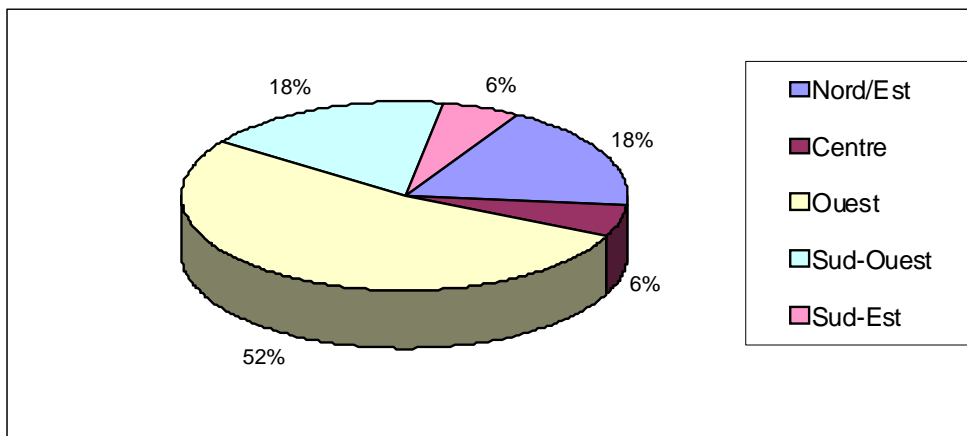
■ 112 entreprises, issues de 33 départements et employant 684 salariés (hors intérim), ont répondu à notre enquête.

96% de ces entreprises ont un code APE relevant du machinisme agricole (3312.Z, 4461.Z). Les 4 % restants se répartissent sur des codes Métallurgie (2%), Maréchalerie (2%).

■ Répartition des entreprises selon leur taille d'effectifs



■ Répartition des entreprises selon leur secteur géographique d'origine



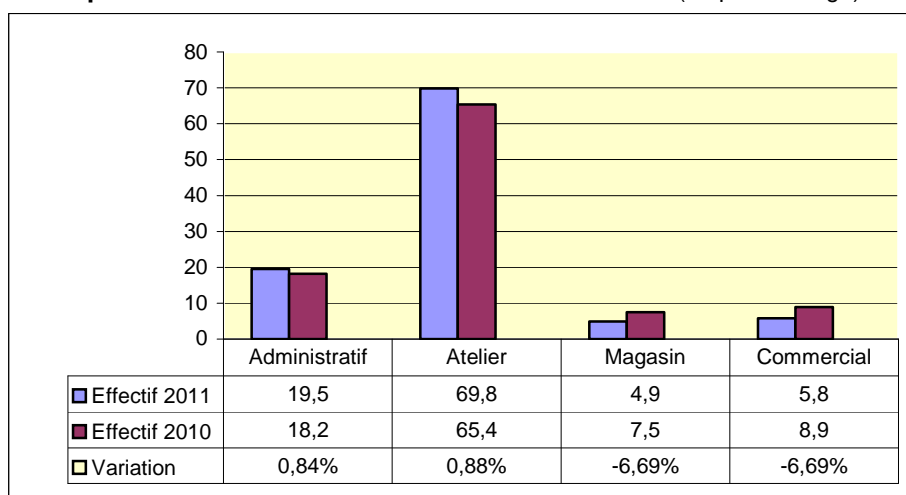
1 - Les effectifs salariés (tous contrats confondus)

1a) Répartition

■ L'enquête FNAR a régulièrement fait état de l'augmentation régulière de l'effectif moyen des entreprises du secteur. Cette tendance s'est figée en 2007 sans la moindre reprise depuis lors. L'année 2011 le confirmant à son tour, l'effectif moyen en reste à 6 salariés par entreprise.

La répartition du personnel par type de service est en hausse dans le service administratif et à l'atelier. Après avoir connu des hausses significatives les années précédentes, compte tenu du faible pourcentage de personnel affecté à ces services jusqu'alors, le magasin et le commercial sont en recul.

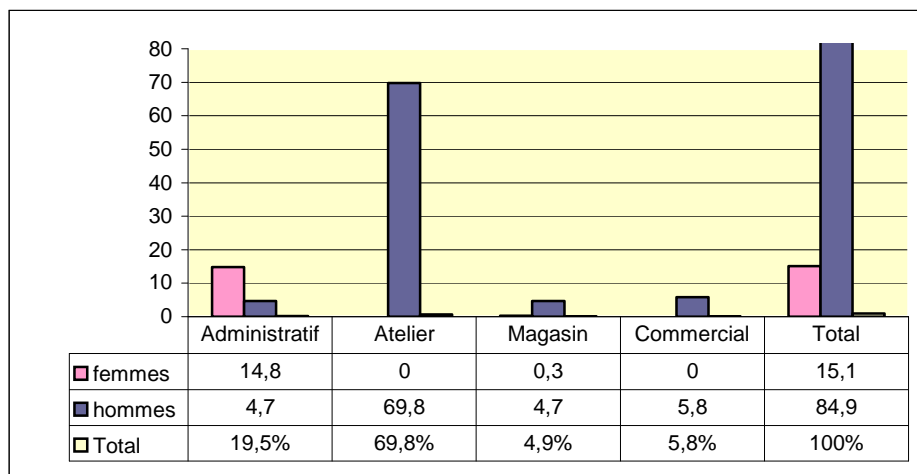
Répartition des effectifs tous salariés confondus (en pourcentage) :



exemple de lecture, 1ère ligne, 1ère colonne : 19,5 % de l'effectif salarié du secteur est affecté aux services administratifs.

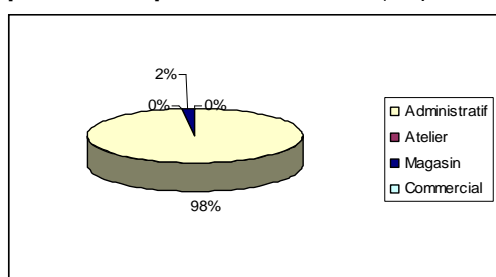
■ Le personnel féminin représente 15 % de l'ensemble des effectifs. Ce pourcentage traduit un léger recul par rapport aux années précédentes où il a pu représenter jusqu'à 20% des effectifs. L'effectif féminin moyen reste de 1 par entreprise. En revanche, la part des hommes au service administratif est en hausse (1,3% en 2010).

Répartition de l'ensemble des effectifs par service et par sexe (en pourcentage) :



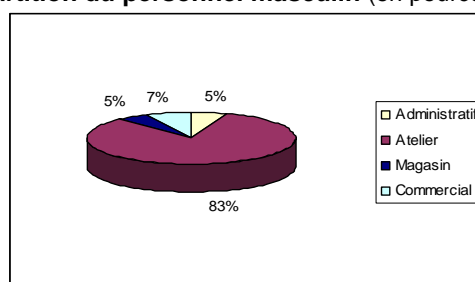
exemple de lecture, 1ère ligne, 1ère colonne : 14,8 % de l'effectif salarié affecté aux services administratifs est de sexe féminin.

Répartition du personnel féminin (en pourcentage)



98% du personnel féminin est affecté aux services administratifs.

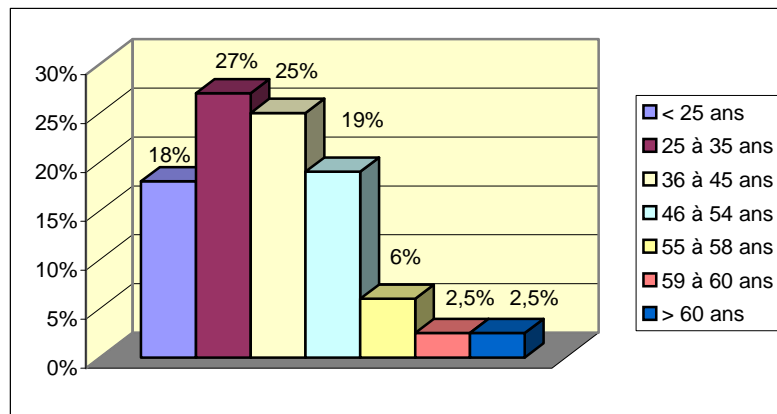
Répartition du personnel masculin (en pourcentage)



83 % du personnel masculin est affecté à l'atelier.

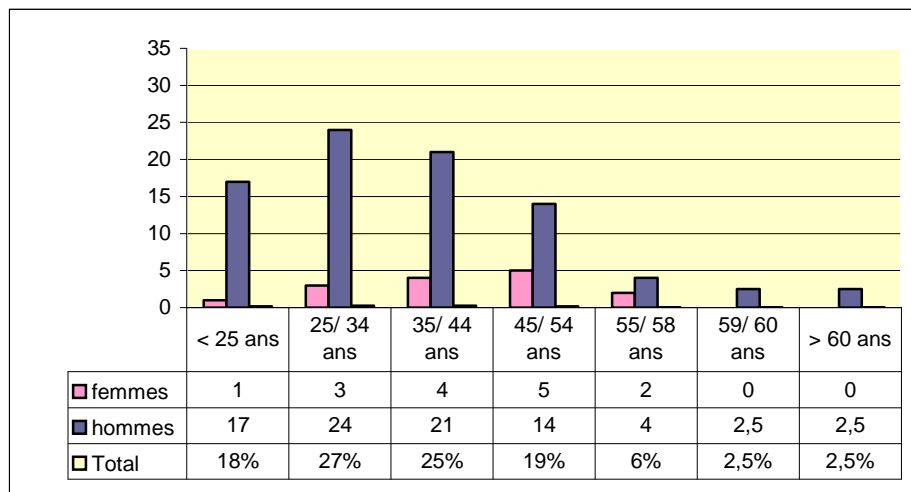
1b) Pyramide des âges (en pourcentage)

Ensemble du personnel



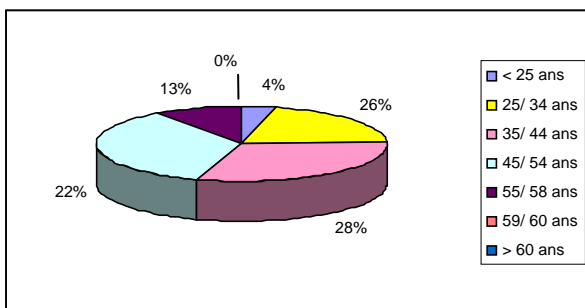
■ La pyramide des âges reste stable dans chaque tranche d'âge. 45% du personnel est âgé de moins de 35 ans. 7 salariés sur 10 ont moins de 45 ans. Les salariés de plus de 58 ans représentent 5% des effectifs.

Ensemble du personnel : répartition par âge et par sexe

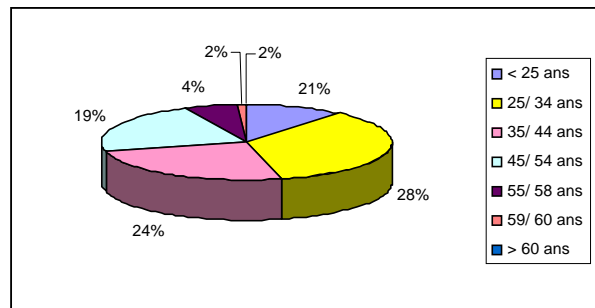


Exemple de lecture, 3ème ligne, 1ère colonne : 18 % de l'effectif salarié est âgé de moins de 25 ans.

Répartition des femmes par âge (en pourcentage)



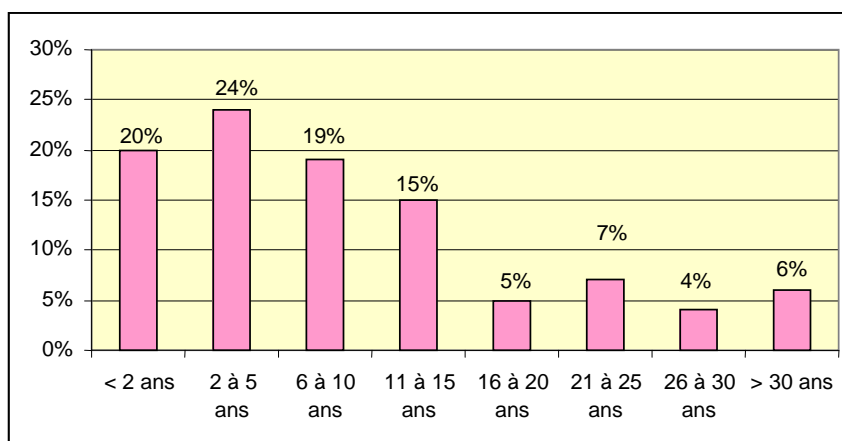
Répartition des hommes par âge (en pourcentage)



■ Une femme sur trois a moins de 35 ans et deux sur trois moins de 45 ans. Un homme sur deux a moins de 35 ans et 7 sur 10 moins de 45 ans.

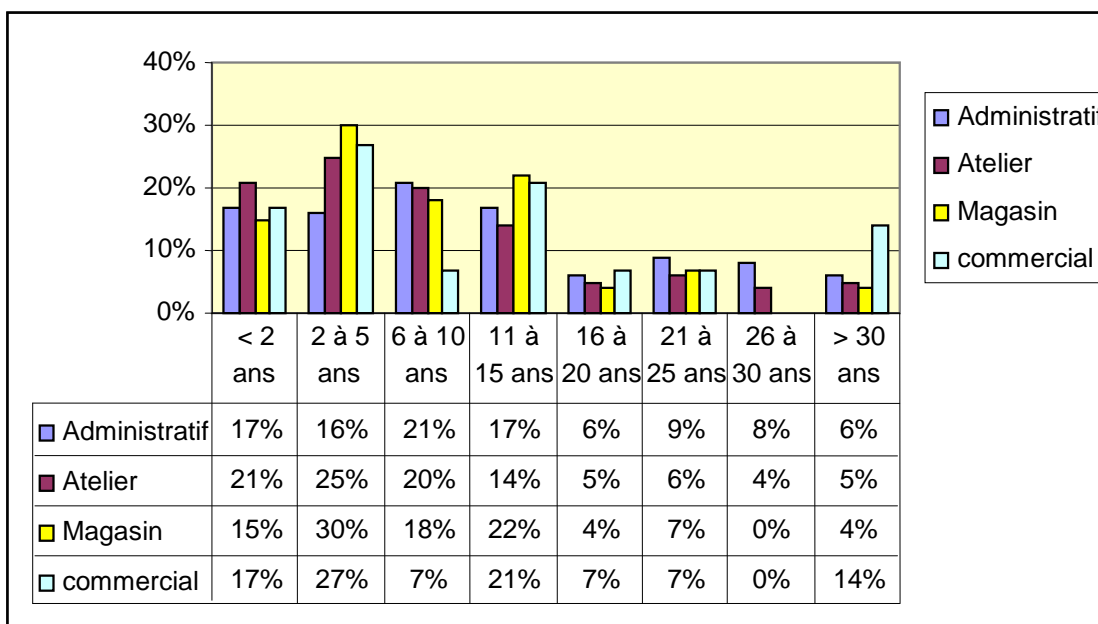
1c) Ancienneté dans l'entreprise (en pourcentage)

Ancienneté tous services confondus



- 2 salariés sur 3 ont moins de 10 ans d'ancienneté, 17% ont plus de 20 ans d'ancienneté. Les valeurs sont stables par rapport à 2011.

Ancienneté par services



Exemple de lecture : 17 % des salariés des services administratifs ont moins de 2 ans d'ancienneté.

2 - LES CONTRATS

2a) Typologie des contrats (en % sur l'ensemble du personnel hors intérim)

- 91% des contrats conclus avec l'ensemble du personnel sont des contrats à durée indéterminée.

Détails répartition :	
• CDI à temps complet	85
• CDI à temps partiel	6
• CDD à temps complet	2
• CDD à temps partiel	0
• Contrats d'apprentissage	7
• Contrats de professionnalisation	0

Le nombre de contrats en CDI est stable depuis 2 ans, à plus de 90%. Le nombre de contrats en CDD et celui des contrats d'apprentissage reste également stable mais ne représente que 10% des contrats.

- Intérim : 10% des entreprises ont eu recours à des missions d'intérim en 2011 (8,5 % en 2010).

2b) Répartition par services (en pourcentage, sur l'ensemble de l'effectif salarié, hors intérim)

Répartition par services et par type de contrats (en pourcentage)

	Administratif	Atelier	Magasin	Commercial
CDI à Temps plein	72	86	93	100
CDI à Temps partiel	25	1	7	-
CDD à Temps plein	-	3	-	-
CDD à Temps partiel	-	-	-	-
Apprentissage	3	10	-	-
Professionnalisation	-	-	-	-
Total	100	100	100	100

Exemple de lecture, 1ère ligne/1ère colonne : 72 % des contrats conclus avec le personnel administratif, sont des contrats à durée indéterminée à temps plein.

Répartition par services, par type de contrats et par sexe (en pourcentage)

	Admin.		Atelier		Magasin		Commercial	
	H	F	H	F	H	F	H	F
CDI à Temps plein	7	65	86	-	81	12	100	-
CDI à Temps partiel	-	25	1	-	-	7	-	-
CDD à Temps plein	-	-	3	-	-	-	-	-
CDD à Temps partiel	-	-	-	-	-	-	-	-
Apprentissage	-	3	10	-	-	-	-	-
Professionnalisation	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	7	93	100	-	81	19	100	0

Exemple de lecture, deux premières colonnes : sur 100 contrats conclus avec le personnel des services administratifs, 93 l'ont été avec des femmes dont 65 à durée indéterminée à temps plein.

Détails personnel féminin (en pourcentage)

	Administratif	Atelier	Magasin	Commercial	Ensemble
CDI à Temps plein	70	-	63	-	66,5
CDI à Temps partiel	27	-	37	-	32
CDD à Temps plein	-	-	-	-	-
CDD à Temps partiel	-	-	-	-	-
Alternance	3	-	-	-	1,5
Autre	-	-	-	-	-
Total	100	-	100	-	100

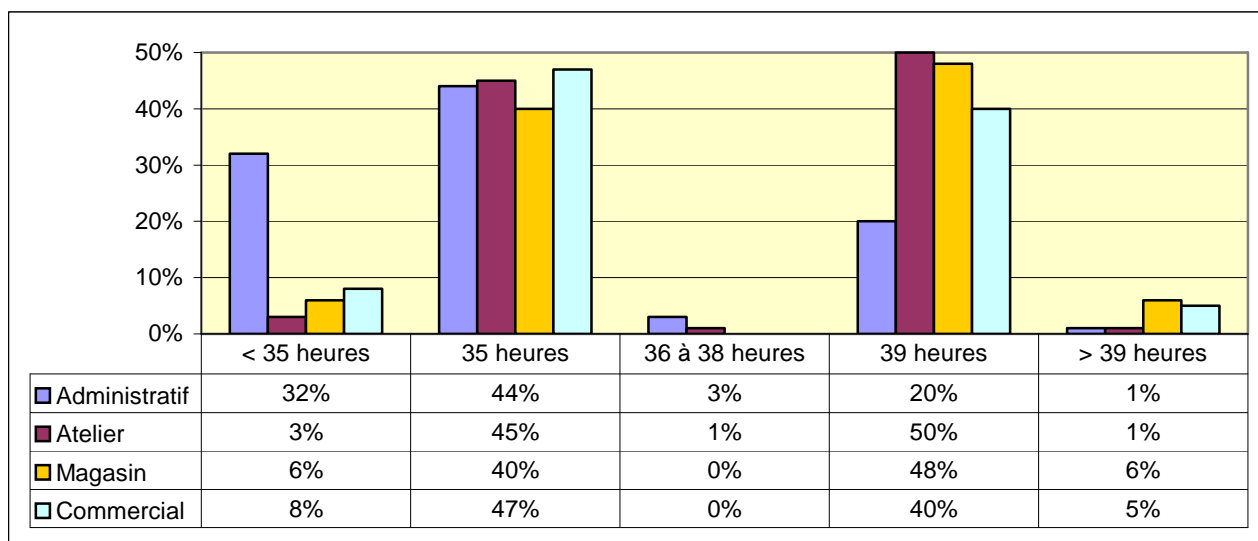
Exemple de lecture, 1ère ligne/1ère colonne : 70% des contrats conclus avec le personnel féminin employé aux services administratifs sont des contrats à durée indéterminée, à temps plein.

Exemple de lecture, dernière colonne : Le temps partiel représente 32% des contrats conclus avec le personnel féminin, tous services confondus.

3 - DUREE DU TRAVAIL

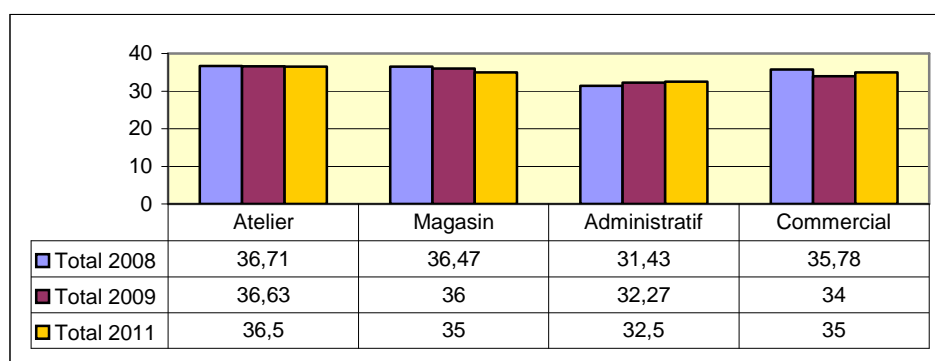
3a) Horaires de l'entreprise

Répartition des horaires par service (en pourcentage)



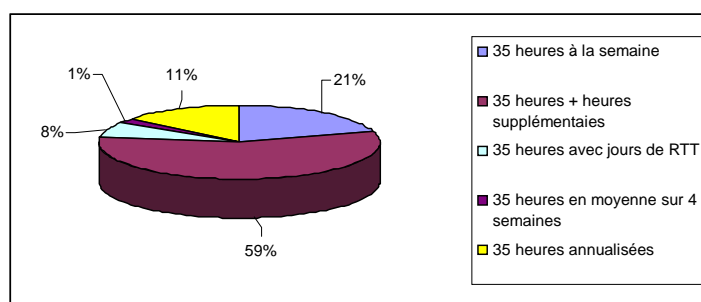
Exemple de lecture, 1ère ligne/1ère colonne : 32 % des salariés des services administratifs ont un horaire inférieur à 35 heures.

Horaires hebdomadaires moyens par service (en heures)



3b) Temps de travail (sur l'ensemble des entreprises)

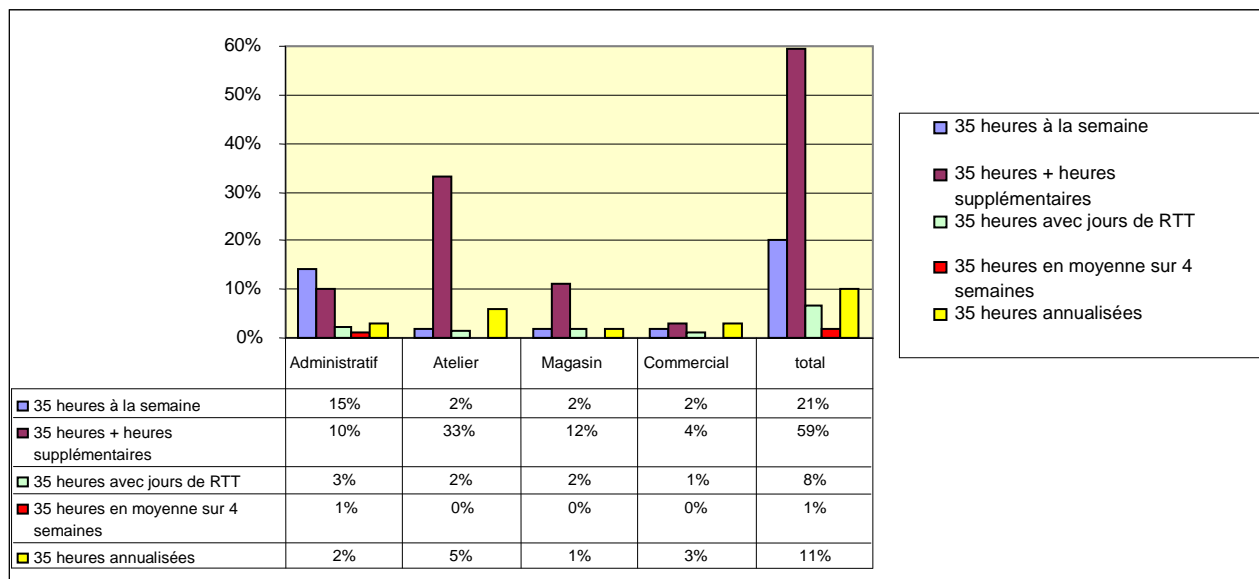
■ 59% des entreprises travaillent plus de 35 heures en ayant recours aux heures supplémentaires, 41% des entreprises ont donc un horaire établi sur la base de la durée légale du travail. Selon l'aménagement de leur temps de travail, les entreprises se répartissent comme suit :



A noter : Stabilité par rapport à 2009 et 2010 avec cette année encore une légère hausse des entreprises qui travaillent plus de 35 heures : elles sont 59% en 2011 contre 57% en 2010, mais ce chiffre reste inférieur à 2008 (63%). Le pourcentage des entreprises travaillant sur la base de 35 heures à la semaine est identique à celui de 2010 (21%). Les autres modalités d'aménagement du temps de travail ne représentent plus que 20% des entreprises, elles étaient plus de 25% il y a trois ans : stabilisation pour les 35 heures avec RTT (8% contre 7% en 2010), recul de l'annualisation (11% contre 14% en 2010).

3c) Organisation du travail (sur l'ensemble des entreprises)

Organisation du travail par service

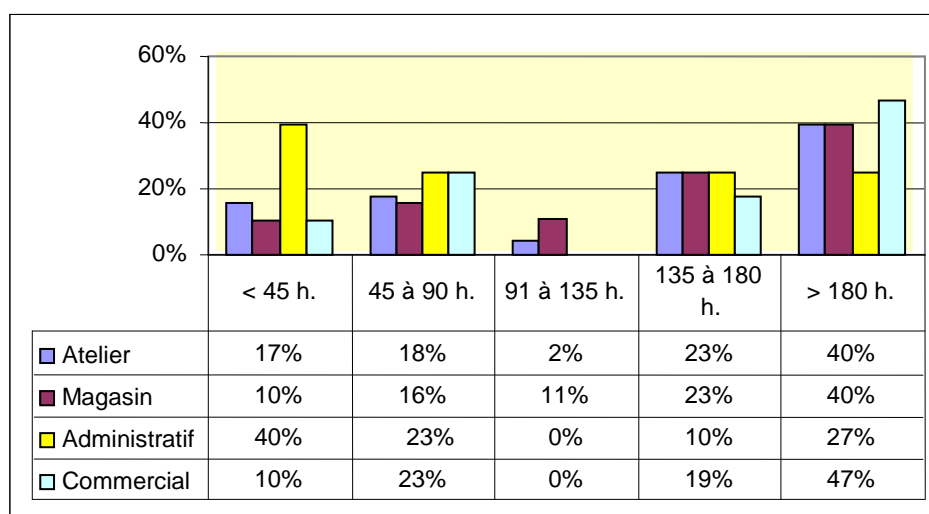


Exemple de lecture, 1ère ligne/1ère colonne : 15% des entreprises ont recours à une organisation du travail base 35 heures à la semaine pour leur service administratif.

Exemple de lecture, 3ème ligne/2ème colonne : 2% des entreprises ont recours aux 35 heures avec RTT pour leur service atelier.

3d) Heures supplémentaires :

■ Pour les entreprises ayant recours aux heures supplémentaires, l'utilisation par service en est la suivante :



Exemple de lecture, 1ère ligne/1ère colonne : 17% des entreprises ayant recours aux heures supplémentaires à l'atelier utilisent un contingent annuel de moins de 45 heures par salarié.

■ Par rapport à 2010, le nombre d'entreprises allant au-delà de 135 h est en recul. Elles sont à l'atelier : 63% contre 68% en 2010, au magasin : 63% comme en 2010, à l'administratif : 37% contre 44% en 2010 et, pour le service commercial, 66% contre 78% en 2010.

3e) Temps choisi

■ 8% des entreprises déclarent avoir eu recours au temps choisi en 2011, comme en 2010.

3f) Forfaits

■ Le pourcentage des entreprises qui ont recours aux forfaits reste stable : elles sont 3,8% en 2011 (contre 4% en 2010).

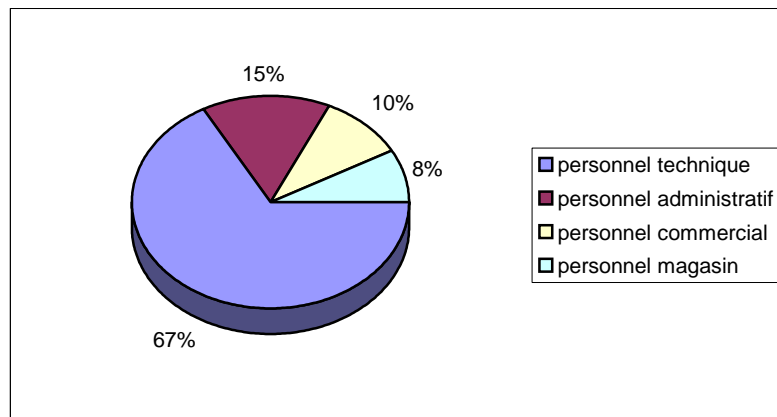
4 - FORMATION CONTINUE

4a) Recours à la formation professionnelle continue :

■ 68 % des entreprises déclarent avoir fait suivre une session de formation continue à leur(s) salarié(s) en 2011, elles étaient près de 70% en 2010. 28% des effectifs salariés (hors contrats d'alternance et de travail temporaire) en ont bénéficié. La population ayant suivi une formation est composée à 90% d'hommes et à 10% de femmes (elles étaient 6% en 2010).

Répartition par service des salariés ayant bénéficié d'une formation

(en pourcentage de l'effectif ayant suivi une formation)

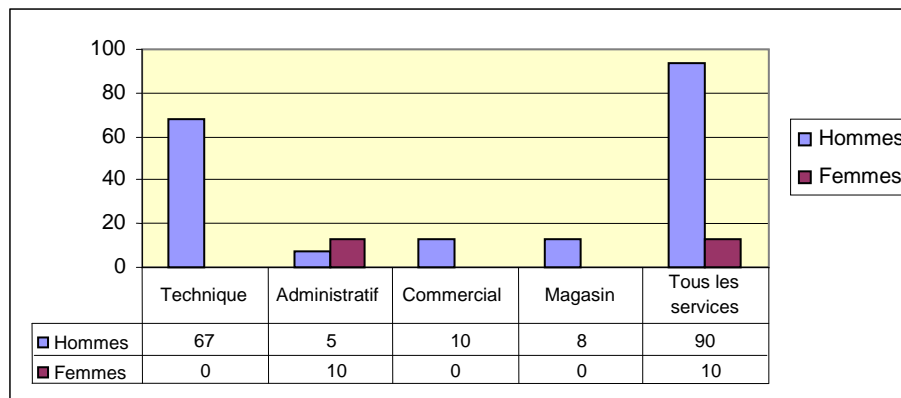


exemple de lecture : 67% des salariés ayant suivi une formation relève du personnel technique.

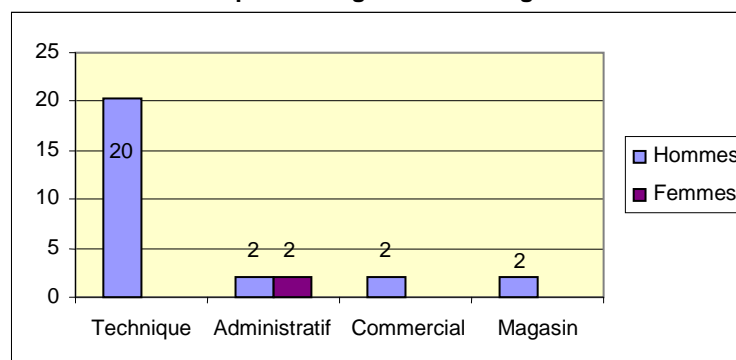
■ Les résultats 2011 sont globalement identiques à ceux de l'année précédente. Léger recul de la formation du personnel technique (67% contre 73% en 2010) au bénéfice de la formation des personnels des services administratif, magasin et commercial (+ 2 points pour chaque catégorie).

Répartition par service et par sexe des salariés ayant bénéficié d'une formation

1 - en pourcentage de l'effectif ayant suivi une formation



2- en pourcentage de l'effectif global

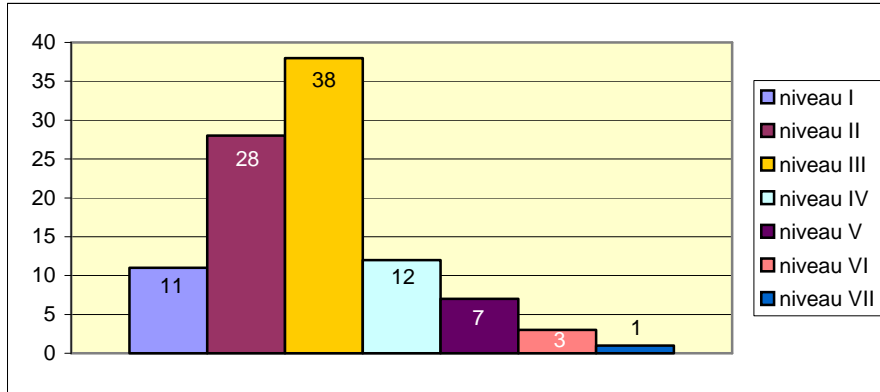


Les 28% de salariés ayant suivi une formation en 2011 se décomposent en : 20% à l'atelier, 4% à l'administratif, 2% au commercial et 2% au magasin.

5 - LES SALAIRES

(hors contrats en alternance et contrats de travail temporaire)

5a) Répartition des effectifs par niveaux, tous services confondus (en pourcentage sur l'ensemble des salariés)

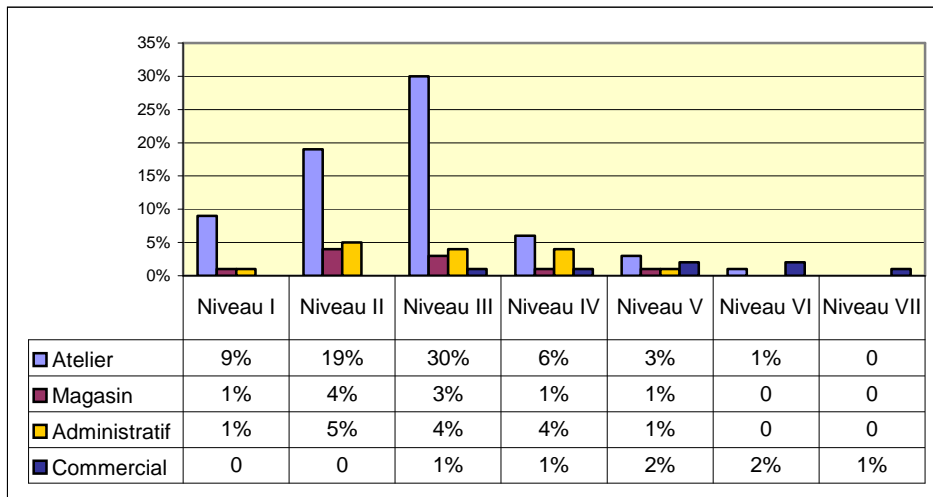


Exemple de lecture : 11% du personnel, tous services confondus, est classé au niveau I de la grille.

La population de salariés se répartit à raison de 89% de non cadres et de 11% de cadres.

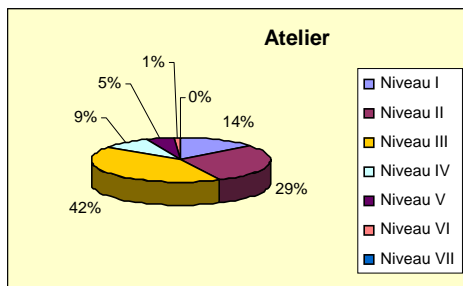
5b) Répartition des effectifs par niveaux et par services

Détails par service et par niveau (en pourcentage sur l'ensemble des salariés)

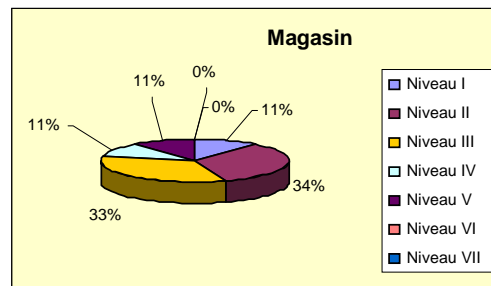


Exemple de lecture : 9% de l'ensemble du personnel est classé au niveau I de la grille et relève du service atelier.

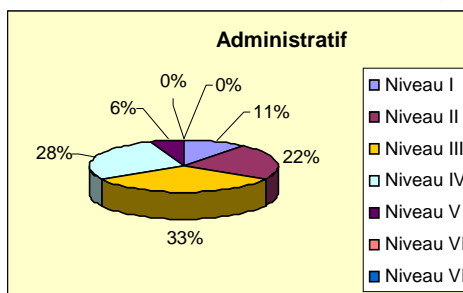
Détails par niveaux dans chaque service (en pourcentage sur l'ensemble des salariés du service)



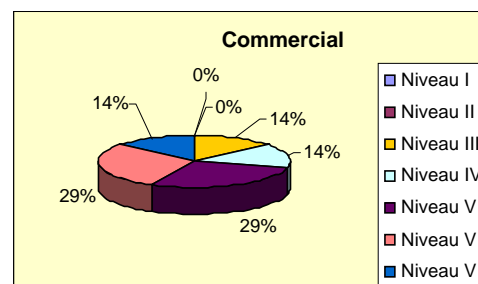
8 salariés sur 10 sont classés aux niveaux II, III, IV



8 salariés sur 10 sont classés aux niveaux II, III et IV



8 salariés sur 10 sont classés aux niveaux II, III, IV



7 salariés sur 10 sont classés aux niveaux IV, V, VI

5c) Montant des salaires réels mensuels par rapport aux minima en vigueur au 31.12.2011

Cette étude a été établie sur la base de la grille des salaires minima applicable du 1^{er} mars au 31 décembre 2011 (avenant 84).

Niveau	Coefficient	Salaire réel moyen mensuel par rapport aux minima (en pourcentage)
I	150	+ 3
	160	+ 1
II	170	+ 5
	180	+ 10
	195	+ 16
III	215	+ 11
	225	+ 16
	245	+ 13
IV	260	+ 5
	275	+ 19
	295	+ 5
V	315	+ 13
	340	+ 25
	365	+ 23
VI	410	+ 8
	450	+ 35
	500	+ 1
VII	600	+ 27
	700	+ 3
	800	+ 0

Exemple de lecture, 1^{ère} ligne : le salaire mensuel moyen 2011 du coefficient 150 établi à partir de l'ensemble des salariés classés à ce coefficient est supérieur de 3% au minimum conventionnel de celui-ci (base : grille des minima applicable du 1^{er} mars au 31 décembre 2011).

